

Interview *Lien social*

1. Tout le monde s'accorde pour affirmer que la réforme des retraites est indispensable. Pourquoi selon vous celle proposée par le gouvernement actuel présente-t-elle des imperfections ?

Imperfection est un euphémisme, car il s'agit d'une véritable entreprise de démolition. On commence par déboulonner les principes de base, à savoir : la garantie d'un taux de remplacement de l'ordre de 75 % du revenu d'activité ; le nombre d'annuités déterminé (37 et demi dans le public, 40 ans dans le privé) ; la référence aux 60 ans. Pour des raisons diverses, les salariés partiront à la retraite à peu près au même âge, mais avec des pensions réduites. N'étant plus indexées que sur les prix, elles resteront bloquées, quelle que soit l'évolution économique. Le refus de toute hausse de cotisations conduit à raisonner à l'envers : on déduira de l'enveloppe financière disponible la baisse du taux de remplacement et/ou l'augmentation du nombre d'annuités nécessaires à la réalisation de l'équilibre financier. Il ne reste plus qu'à encourager l'essor des fonds de pension, pour ceux qui souhaitent, et surtout qui peuvent, « compléter » le régime de base ainsi gelé. Le fait de jouer principalement sur l'âge de la retraite aura pour effet de pénaliser spécialement les précaires et les femmes, ce qui a peu de choses à voir avec l'équité.

Le modèle social est contraint de se plier à une règle, jamais énoncée clairement, et qui vise à maintenir les revenus financiers au niveau exceptionnellement élevé qui est le leur après 20 ans de gel des salaires. L'argument démographique selon lequel le nombre croissant de retraités va faire exploser le système est mis en avant pour convaincre de l'absence d'alternative. En réalité, il existe une grande marge de choix possibles, à partir du moment où l'on ne refuse pas par principe de modifier la répartition des revenus. Ce sont pourtant huit points de PIB qui sont passés en 20 ans des salaires aux revenus financiers, sans bénéfice pour l'économie et l'emploi. Il suffit de refaire en sens inverse une partie de ce chemin pour garantir à tous, retraités et actifs, une progression du pouvoir d'achat largement supérieure à ce qu'elle est actuellement. Le meilleur moyen d'y parvenir est d'augmenter la cotisation patronale, de manière à ce que le financement des retraites vienne faire pression sur la distribution de revenus financiers. Le rapport du COR, le Conseil d'orientation des retraites, a clairement établi que ce scénario était économiquement viable.

2. D'aucuns soulignent à travers cet « enjeu », la nécessité d'un véritable choix de société. Il en va de même pour la décentralisation, et bientôt pour la sécurité sociale ; quelle analyse faites-vous de ces lois qui risquent de bouleverser certaines valeurs comme l'égalité ?

La « réforme » des retraites n'est en effet qu'une première étape puisque la décentralisation, la mise en place du RMA, l'ouverture du capital d'EDF et la « réforme » de l'assurance-maladie sont annoncées. On a envie de paraphraser le dialogue fameux : « une réforme ? Non, une contre-révolution ». C'est au fond tout le modèle social mis en place à la Libération qui est visé. La notion-clé de ce programme c'est celle de risque qui représente, selon les philosophes du Medef, la « valeur des valeurs ». La Sécurité sociale, comme son nom l'indique, cherchait au contraire à socialiser la protection contre le risque individuel, et on parlait même de « risque vieillesse ». La cotisation impose au patronat une « charge » consistant à payer des salariés même quand ils ne travaillent pas pour lui, qu'ils soient malades, accidentés, au chômage ou partis en retraite. Le discours de la « refondation sociale » du Medef revient à dire que ces « risques » doivent dorénavant être assumés par l'individu ou par les pouvoirs publics, mais en tout cas pas par l'employeur.

Pour justifier ce retrait, les théoriciens du patronat opposent les « risquophiles » aux « risquophobes », et mobilisent une philosophie sociale d'une grande dureté. Par exemple, le chômeur est à leurs yeux tout autant responsable de sa situation que le fumeur invétéré de son cancer. Tout ceci est cohérent avec le discours néo-libéral qui cherche à faire baisser les

« prélèvements obligatoires » au nom de la compétitivité. Comme dans le cas des retraites, le modèle que l'on veut instituer pour la santé fonctionne à deux, sinon à trois vitesses : il y aura un régime de base qu'il faudra geler, voire faire reculer, et un régime complémentaire fait de fonds de pension et d'assurance maladie, sans oublier un petit « filet de sécurité » assistantiel. Le résultat principal d'une telle transformation, et les pays anglo-saxons sont là pour en témoigner, est une spectaculaire montée des inégalités. Du côté des retraites, on va voir réapparaître des situations de misère du troisième âge, que la progression des fameux prélèvements obligatoires avait permis de faire largement reculer.

3. En quoi, selon vous, les travailleurs sociaux sont-ils concernés par ces transformations et ces lois ?

Ils ont des raisons d'inquiétude car leur action risque d'être prise en tenailles. La demande sociale ne peut que se développer dans une période marquée à la fois par le retour des licenciements et la montée du chômage, et par le durcissement des politiques salariales et budgétaires. Le léger mieux qui avait pu être enregistré avec la bonne conjoncture 1997-2000 est déjà en grande partie effacé, et la précarité va sans doute s'accélérer, encouragée par la mise en place du RMA et, en général, par la flexibilisation sans garde-fous de l'emploi. La politique d'austérité budgétaire (il faut bien payer les baisses d'impôts en faveur des plus fortunés) va peser sur les moyens. Dans ce contexte, la décentralisation va prendre une tonalité particulière de gestion serrée au plus près. Paradoxalement, elle va rendre la coordination plus difficile, et plus aléatoire, au gré des arbitrages locaux. Ce climat de thatchérisme à la française est mauvais, et ce n'est pas une formule rhétorique que de dénoncer la remise en cause très fondamentale des principes de solidarité et d'égalité qui est en cours.

Michel Husson, économiste, membre du Conseil scientifique d'Attac
Coauteur du livre de la Fondation Copernic, *Les retraites au péril du libéralisme*, Editions Syllepse, 2002. Webmestre du site « Vive la répartition ! » <http://reparti.free.fr>